



## LES ETUDES DE LETTRES A GENEVE

### - MEMENTO -

#### DIPLÔMES DÉCERNÉS PAR LA FACULTÉ DES LETTRES

- Formation de base**
- Baccalauréat universitaire ès lettres (Bachelor of Arts) 6 semestres (180 crédits)
  - Maîtrise universitaire ès lettres (Master of Arts) 3 semestres (90 crédits)
  - Maîtrise universitaire ès lettres avec spécialisation 4 semestres (120 crédits)
  - Maîtrise universitaire spécialisée en Etudes asiatiques 3 semestres (90 crédits)
- Formation post-grade**
- Certificat de spécialisation (30 crédits)
  - Doctorat ès lettres

Diplômes de l'Ecole de langue et de civilisation françaises (bureau L506A, 2 rue De-Candolle)

#### LOCALISATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Aile Jura, 2<sup>e</sup> étage, 1 rue De-Candolle, 1211 Genève 4, Tél. 022 379 71 11

Site Web : <http://www.unige.ch/lettres>

Service des étudiants et des examens :

Bureau J.02.72, Tél. 022 379 79 40 ou 022 379 73 76 / 37 / 24 / 16

Réception :

du lundi au vendredi, matin: de 10h à 12h30 et mardi et jeudi, après-midi: de 14h à 16h

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES DE LETTRES

##### Conseillers académiques

- |   |  |
|---|--|
| • M. Nicolas Fornerod :<br>Bureau J.03.67, Tél. 022 379 73 18                               | <u>Mobilité</u><br>sur rendez-vous   |
| • M. Olivier Frutiger :<br>Sur rendez-vous uniquement<br>Bureau J.02.85, Tél. 022 379 73 13 | <u>Admissions – Equivalences –<br/>Etudiants de l'extérieur - Etudes post-grade -<br/>Admission des candidats non-porteurs d'une maturité</u><br>Sur rendez-vous |
| • Mme Sandra Rubal :<br>Bureau J.02.83, Tél. 022 379 73 11                                  | <u>Baccalauréat universitaire et Maîtrise universitaire</u><br>Mardi : 14h15-16h15 / jeudi : 10h-12h   |
| • Mme Isabelle Racine :<br>Bureau L506B, Tél. 022 379 74 32                                 | <u>Ecole de langue et de civilisation françaises (ELCF)</u><br>sur rendez-vous   |

##### Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue :

6 rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4, Tél. 022 388 44 00

## IMMATRICULATION - EXMATRICULATION

L'immatriculation et l'exmatriculation sont du ressort de l'administration centrale de l'Université de Genève, 24 rue Général-Dufour, 1211 Genève 4, Tél. 022 379 71 11.

→ Espace administratif des étudiants (Service des Immatriculations) Uni Dufour, 2<sup>e</sup> étage.

L'étudiant-e qui revient après une exmatriculation est en principe soumis-e au nouveau Règlement d'études en vigueur; cependant certaines attestations obtenues et épreuves réussies peuvent éventuellement être validées.

### DATES A RETENIR

Demandes d'immatriculation	<b>du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril</b> auprès du Service des immatriculations
Les nouveaux étudiants sont admis Certains masters acceptent (au 30	au Bachelor uniquement au semestre d'automne novembre) une inscription pour le semestre de printemps
Demandes de ré-immatriculation	<b>jusqu'à mi-août</b> (semestre d'automne) <b>jusqu'à mi-janvier</b> (semestre de printemps) auprès du Service des immatriculations
Changement de faculté	<b>jusqu'à mi-août</b> (semestre d'automne) <b>jusqu'à mi-janvier</b> (semestre de printemps) auprès du Service des immatriculations
Demandes d'équivalence	<b>jusqu'au 30 avril</b> auprès du Service des immatriculations
Demandes de congé ou de « séjour à l'extérieur »	<b>avant le 15 août</b> (semestre d'automne) <b>avant le 15 janvier</b> (semestre de printemps) au Service des étudiants de la Faculté des lettres
Admission des candidats non-porteurs d'une maturité	<b>du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre</b> pour la rentrée du mois de septembre de l'année suivante auprès du Service des immatriculations

Consulter également les **Conditions d'immatriculation** pour l'année en cours.

## LISTE DES DISCIPLINES ENSEIGNÉES À LA FACULTÉ DES LETTRES

Allemand [Langue, littérature et civilisation allemandes]  
Anglais [Langue et littérature anglaises]  
Arabe [Langue, littérature et civilisation arabes]  
Archéologie classique \*  
Arménien [Langue et littérature arméniennes]  
Egyptologie et Copte  
Espagnol [Langue, littérature et culture hispaniques] \*  
Etudes chinoises  
Etudes classiques \*  
Etudes est-asiatiques  
Etudes japonaises  
Etudes médiévales \*  
Etudes russes  
Etudes mésopotamiennes  
Français [Langue et littérature françaises] \*  
Français et latin médiévaux [Langues et littératures françaises et latines médiévales] \*  
Français langue étrangère  
Grec [Langue et littérature grecques] \*  
Grec moderne [Langue, littérature et civilisation grecques modernes]  
Histoire ancienne \*  
Histoire de l'art  
Histoire et anthropologie des religions  
Histoire et civilisation du Moyen Age \*  
Histoire générale  
Histoire transnationale  
Informatique pour les sciences humaines  
Italien [Langue, littérature et civilisation italiennes] \*  
Latin [Langue et littérature latines] \*  
Linguistique  
Littérature générale et comparée  
Musicologie  
Philosophie

### Disciplines enseignées uniquement au Baccalauréat universitaire :

Archéologie préhistorique {Département d'anthropologie et écologie, Faculté des sciences}

Hébreu {Faculté de théologie}

Psychologie, option psycholinguistique {enseignée à la FPSE}

Certains enseignements comme le *coréen*, le *portugais*, le *rhéto-romanche*, le *roumain*, les *humanités numériques* et les *études genre* sont proposés dans le cadre des modules à option.

Masters spécialisés : Master Asie (90 crédits ECTS) / Master en Ethnomusicologie (120 crédits ECTS)

### **\* exigence d'une ou deux langue(s) classique(s)**

→ A l'exception de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien, toutes les langues étrangères, peuvent être commencées à la Faculté sans aucune connaissance préalable.

## Maîtrise universitaire = 270 crédits

### « Bachelor »

Disciplines

**15 modules**

**A**

+

**B**

+ **1 module à option**

Module BA1

Module BA1

Module à option BA15

Module BA2

Module BA2

Module BA3

Module BA3

Module BA4

Module BA4

soit

Module BA5

Module BA5

Module BA6

Module BA6

Module BA7

Module BA7

**180 crédits (84 crédits A + 84 crédits B + 12 crédits Option)**

*Première année : au moins 24 crédits (soit 2 modules à acquérir)*

### « Master »

Module MA1

1<sup>er</sup> Module à option

**5 modules**

Module MA2

2<sup>e</sup> Module à option

soit

60 crédits

Module MA3

+

30 crédits →

Module Mémoire

=

**90 crédits (66 crédits A + 24 crédits Options )**

## Maîtrise universitaire avec spécialisation = 300 crédits

### « Bachelor »

Disciplines                      **A**                      +                      **B**                      + **1 module à option**

« BA »

BA1

BA1

Module à option

BA2

BA2

**15 modules**

BA3

BA3

BA4

BA4

soit

BA5

BA5

BA6

BA6

BA7

BA7

**180 crédits**    (*84 crédits A* + *84 crédits B* + *12 crédits Option*)

« MA120 »

MA1

Module à option

Module de spécialisation

**7,5 modules**

MA2

Module à option

Module de spécialisation

soit

90 crédits

MA3

Demi-module de spécial.

+

30 crédits →

Mémoire

=

**120 crédits**    (*66 crédits A* + *24 crédits option* + *30 crédits spécialisation A*)

## BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE (BA) / MAITRISE UNIVERSITAIRE (MA) MAITRISE UNIVERSITAIRE AVEC SPECIALISATION (MA120)

Le BA s'effectue sur 3 ans (6 semestres) et comporte l'étude de deux disciplines  
*[A part le BA pluridisciplinaire d' « Etudes classiques »]*

L'obtention du BA permet l'inscription au MA ou au MA120 (dans l'une ou l'autre discipline de BA)  
Le MA s'effectue en 3 semestres (MA120 : 4 semestres) avec un travail de mémoire.  
*[L'admission à la Maîtrise spécialisée en Etudes asiatiques se fait sur dossier]*

### Disciplines

Certaines disciplines (marquées d'un \* sur la liste, p. 3) imposent ou recommandent la connaissance d'une ou deux langues classiques. Les étudiants dont le diplôme secondaire ne comporte pas d'examen terminal de langue classique sont astreints à une initiation. Cette initiation peut se faire en principe lors de la première année en lettres.

### Plans d'études

Chaque discipline a son propre plan d'études qui précise le programme à suivre.  
Un certain nombre d'enseignements (cours, séminaires et travaux pratiques) présentant une cohérence thématique ou méthodologique sont regroupés dans un même module.  
Chaque module fait l'objet d'une ou de plusieurs évaluations spécifiques aboutissant à une note.

Le BA compte 7 modules d'enseignements dans chacune des deux disciplines et un module à option.  
*[BA d'« Etudes classiques » : 14 modules déterminés et un module à option]*

Le MA compte 3 modules d'enseignements dans la discipline choisie, 2 modules à option et la rédaction d'un mémoire avec soutenance.

Le MA120 compte 3 modules d'enseignements dans la discipline choisie, 2 modules à option, 2 modules et demi de spécialisation et la rédaction d'un mémoire avec soutenance.

## RENTREE UNIVERSITAIRE

Les informations sur la rentrée sont à disposition début août sur le site web.

L'année académique comprend deux semestres :  
le semestre d'automne (début des cours vers mi-septembre / fin des cours à Noël)  
et le semestre de printemps (début des cours vers mi-février / fin des cours à fin mai).

La rentrée universitaire a lieu vers mi-septembre.

Les deux premiers jours sont consacrés à l'accueil des nouveaux étudiants et des séances d'information sont organisées par le Décanat et par les différentes unités d'enseignement.

Les **plans d'études** des différentes disciplines sont distribués lors des séances d'information ou peuvent être obtenus aux secrétariats des unités d'enseignement concernées. Ils sont aussi disponibles sur le site web de la Faculté : <http://www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html>

Le **programme des cours (horaire)** peut être téléchargé depuis le site web :  
<http://www.unige.ch/lettres/etudes/enseignements.html>

Le **Règlement d'études** est téléchargeable depuis <http://www.unige.ch/lettres/etudes/reglements.html>.

Pour son dossier académique, l'étudiant remettra une photo récente (format passeport) et remplira une fiche de données personnelles.

Les étudiants qui arrivent à la Faculté avec un certain retard se présenteront le plus rapidement possible à la réception de la Conseillère académique (bureau J.02.83).

## ENSEIGNEMENTS ET HORAIRE HEBDOMADAIRE

Les enseignements sont donnés sous forme de cours magistraux, de séminaires et de travaux pratiques.

Chaque étudiant établit lui-même son horaire hebdomadaire sur la base des plans d'études des disciplines choisies et en fonction de l'horaire des cours.

Il est fortement recommandé de suivre 5 modules par an (environ une vingtaine d'heures de présence); cependant, une activité professionnelle partielle n'est pas incompatible avec les études de lettres.

L'étudiant qui souhaite changer de disciplines en cours d'études doit adresser à la Conseillère aux études une demande formelle manuscrite, datée, signée mentionnant son numéro d'immatriculation.

### **INSCRIPTION EN LIGNE :**

L'inscription aux disciplines choisies, puis aux cours / séminaires / TP ... se fera en ligne aux dates communiquées lors des séances d'information de la rentrée.

L'étudiant-e ne peut pas inscrire le même enseignement dans le cadre de deux modules différents.

## RECEPTION DES ENSEIGNANTS DE LA FACULTE DES LETTRES

Les heures de réception des membres du Décanat et des enseignants sont communiquées par les secrétariats des départements, par voie d'affichage et/ou sur les pages web des départements respectifs.

## BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque a plusieurs locaux.

Les étudiants peuvent y travailler et, sous certaines conditions, emprunter des ouvrages.

<http://www.unige.ch/biblio/bastions/index.html>

<http://www.unige.ch/biblio/index.html>

## INFORMATIONS À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

Les informations sont communiquées par voie d'affichage et sur le site web.

Les étudiants sont invités à consulter régulièrement les cadres de l'Aile Jura et des différentes unités, le site de la Faculté, ainsi que leur courriel sous l'adresse électronique que l'Université leur a attribué.

## MOBILITÉ

Mobilité (programmes, réseaux et bourses) : Uni Mail, Rez-de-chaussée, bur. R050, Tél. 022 379 80 86

Conseiller académique, M. Nicolas Fornerod, bureau J.03.67, Tél. 022 379 73 18

## EXAMENS

**L'inscription aux sessions d'examens est volontaire et n'est donc pas automatique.**

Trois sessions d'examens sont organisées annuellement :

Janvier-février, mai-juin et août-septembre.

Dates d'inscription aux examens : consulter les avis sur le site web de la Faculté et se référer aux panneaux d'affichage.

Au moins un module de BA doit être suivi dans des enseignements en français et évalué en français.

Le/a candidat-e ne peut pas présenter deux examens sur la base d'un même enseignement choisi.

Chaque examen bénéficie de 3 tentatives au maximum et chaque nouvelle note remplace la précédente.

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

Chaque module (complet dans son ensemble) est réussi et crédité si la note est égale ou supérieure à 4.

Cependant, au niveau du BA, une seule note entre 3 et 4 est tolérée dans chacune des deux disciplines si la moyenne de 4 est acquise sur l'ensemble des 7 modules de la même discipline (pour autant que le module ne soit pas soumis à l'obligation de réussite).

Au niveau du MA, chaque module doit être réussi et le mémoire doit être noté d'au moins 4.

Une absence - non justifiée dans les 3 jours qui suivent - entraîne un zéro et l'échec à l'examen.

## DÉLAIS D'ÉTUDES TOLÉRÉS

L'étudiant-e se trouvera en situation d'élimination s'il ne respecte pas les délais ci-dessous :

### ● **Baccalauréat universitaire :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis en première année.
  - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2<sup>e</sup> année.
  - 90 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 3<sup>e</sup> année.
  - 120 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 4<sup>e</sup> année.
  - 150 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 5<sup>e</sup> année.
- Le Baccalauréat universitaire doit être réussi au plus tard à la fin de la 6<sup>e</sup> année !

Une modification de la combinaison des disciplines n'implique pas une prolongation des délais.

### ● **Maîtrise universitaire :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis à la fin de la première année.
  - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2<sup>e</sup> année.
- La Maîtrise universitaire doit être réussie au plus tard à la fin de la 3<sup>e</sup> année !

### ● **Maîtrise universitaire avec spécialisation :**

- 24 crédits au moins doivent être acquis à la fin de la première année.
  - 60 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 2<sup>e</sup> année.
  - 90 crédits au moins doivent être déjà acquis à la fin de la 3<sup>e</sup> année.
- La Maîtrise universitaire avec spécialisation doit être réussie au plus tard à la fin de la 4<sup>e</sup> année !

## ETUDES POST-GRADE

Pour tout renseignement concernant la formation post-grade, prière de consulter le site web : [www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html](http://www.unige.ch/lettres/etudes/formations.html)

Prendre contact avec le Conseiller académique, M. Olivier Frutiger (bureau J.02.85, Tél. 022 379 73 13).

Pour l'inscription à un Certificat, un Diplôme ou une Maîtrise d'études avancées : prendre contact avec le Service de Formation Continue, Université de Genève, tél. 022 379 78 29

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS DES ÉTUDES DE LETTRES

Contrairement à d'autres études, les études de lettres ne sont pas axées sur une carrière spécifique, et les diplômés en lettres doivent généralement acquérir une expérience professionnelle complémentaire lors de leur premier emploi. Les domaines suivants peuvent leur offrir des débouchés : l'enseignement, le journalisme, la radio, la télévision, l'édition, les bibliothèques, les centres de documentation, les archives, les librairies, les musées, les organismes chargés du patrimoine, les organisations internationales, la diplomatie, les entreprises, les banques, l'administration, la direction de personnel, la direction et organisation de projet, le tourisme, les relations publiques, l'animation culturelle, le commerce d'art, les galeries, la recherche et la création littéraire, linguistique, historique, philosophique, etc.

Le service Uni-emploi dispose de certaines informations et offre des prestations destinées à faciliter l'insertion professionnelle.

## ALLOCATIONS ET BOURSES D'ETUDES

Etudiants genevois	Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA), 1 rue Pécolat (3 <sup>e</sup> étage), case postale 2179, 1201 Genève 1 Tél. 022 909 68 20 - Fax 022 909 68 49
Etudiants confédérés	Service des allocations d'études de leur canton
Etudiants étrangers	Ambassade de Suisse dans leur pays ou le BUIS
Prix, bourses et fonds universitaires	consulter le site : <a href="http://www.unige.ch/rectorat/pbs">www.unige.ch/rectorat/pbs</a>
Bourses d'études post-grade de la Faculté des lettres	M. Olivier Frutiger, bureau J.02.85, Tél. 022 379 73 13

# FACULTÉ DES LETTRES

Uni Bastions (Aile Jura, 2e étage), 1 rue De-Candolle, 1211 Genève 4  
Téléphone : 022 379 73 02

## **Doyenne :**

Professeure Francesca SERRA (bureau J.02.80)

## **Secrétariat de la doyenne :**

réception tous les matins (sauf le jeudi) de 9h à 11h (bureau J.02.82)  
téléphone 022 379 73 02, téléfax du Décanat 022 379 10 29

## **Vice-doyens :**

Professeur Cédric GIRAUD  
Professeure Irène HERRMANN  
Professeure Béatrice JOYEUX-PRUNEL  
(reçoivent sur rendez-vous)

## **Administratrice :**

Mme Delphine GOLDSCHMIDT-CLERMONT (bureau J.02.84), téléphone 022 379 73 03 / 21  
reçoit sur rendez-vous

## **Conseillers académiques :**

M. Nicolas FORNEROD (mobilité, informations générales)  
(bureau J.03.67), téléphone 022 379 73 18)  
reçoit sur rendez-vous

M. Olivier FRUTIGER (études post-grade, équivalences, mobilité,  
bourses, étudiants de l'extérieur, admission des candidats non-porteurs d'une maturité)  
(bureau J.02.85), téléphone 022 379 73 13 / 43 de 10h à 12h  
reçoit sur rendez-vous

Mme Isabelle RACINE

(Ecole de langue et de civilisation françaises – ELCF)  
(bureau L506B), téléphone 022 379 74 38

réception : le lundi de 15h à 16h / le mercredi de 14h30 à 15h30 / sur rendez-vous

Mme Sandra RUBAL (études de BA et MA)

(bureau J.02.83), téléphone 022 379 73 11

réception : le mardi de 14h15 à 16h / le jeudi de 10h à 12h

## **Service des étudiants et des examens**

(bureau J.02.72)

téléphone et 022 379 79 40 et 022 379 73 16 / 24 / 37 / 76  
réception : du lundi au vendredi, le matin : de 10h à 12h30 et  
mardi et jeudi, l'après-midi : de 14h à 16h

## **Conseiller de l'office de liaison armée - université :**

Professeur Eric HAEBERLI

<http://www.vtg.admin.ch/internet/vtg/fr/home/militaerdienst/dienstleistende/dvs/download.html>